

# LES PRIORITÉS JEUNESSE RELATIVES À L'EMPLOI EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

POSS-LR - Atelier « Mesures pour réduire les difficultés d'accès à l'emploi et insertion des jeunes en Languedoc-Roussillon », octobre 2013



*Par Pascal Etienne, Directeur de la DRJSCS-LR*

# L'emploi des jeunes

Une préoccupation forte du Languedoc-Roussillon ...

2

## Des constats nationaux accentués au niveau régional

Soit pour les 313 000 jeunes languedociens de 15 à 24 ans

- Une faible représentation démographique  
11,7% en LR (contre 12,2% en F)
- Une majorité de jeunes en formation et pour autant une part d'actifs importante  
53% d'étudiant /élèves (contre 52% en F)  
et 41% d'actifs (contre 43,6% en F)
- Un taux de chômage important  
30,9% en LR contre 23,5% en F)

Mais aussi

- Un taux critique de sortie en cours de formation dans le 2<sup>nd</sup> cycle,  
(2 à 3 points de plus selon les filières par rapport au national)
- Un taux de pauvreté plus fort pour les 20-24 ans  
25,5 % en LR (contre 19,0% en F)

# L'emploi des jeunes

...inscrite dans les stratégies du gouvernement

3

- La nouvelle politique « Priorité Jeunesse », adoptée par le Comité interministériel de la Jeunesse (CIJ)

**Objectif** : Améliorer la situation des jeunes, en matière de formation, de lutte contre le décrochage scolaire, d'emploi, d'autonomie, de logement, de santé et de valorisation de l'engagement des jeunes.

**=> 13 chantiers et 47 mesures**

- ... à décliner en « Plan territorial pour la jeunesse » en région
  - ▣ un état des lieux statistique régional de la jeunesse
  - ▣ une déclinaison régionale des mesures du CIJ
  - ▣ un recensement des actions existantes et enjeux régionaux

**=> Plan d'actions régional**

associant services de l'Etat, les partenaires et réseaux régionaux

## Chantier n°5 : favoriser l'accès à l'emploi des jeunes

Objectif : Mieux coordonner et mieux répartir les efforts en faveur de l'emploi des jeunes

### Déclinaison régionale des mesures du CIJ

4

#### □ **Mesure 14 : Mettre en place le contrat de génération**

**Objectif** : Garantir le remplacement des générations dans les entreprises en favorisant à la fois l'intégration des jeunes en CDI et le maintien en emploi des seniors qui assureront le tutorat.

**Actions** d'information, d'accompagnement et suivi des accords et plan d'action.

#### □ **Mesure 15 : Soutenir les initiatives des jeunes créateurs d'entreprises**

**Objectif** : Encourager la création d'entreprise par les jeunes, notamment dans le secteur de l'économie sociale et solidaire, par le microcrédit, le prêt, les garanties de la Banque publique d'investissement et la création d'un centre de ressources.

**Actions** de formation, de soutien et d'accompagnement (Dispositif NACRE, « cap jeune », etc.).

## Chantier n°5 : favoriser l'accès à l'emploi des jeunes

Objectif : Mieux coordonner et mieux répartir les efforts en faveur de l'emploi des jeunes

### Déclinaison régionale des mesures du CIJ

5

#### □ **Mesure 16 : Renforcer le partenariat entre les établissements d'enseignement supérieur et le service public de l'emploi**

**Objectif** : Mieux accompagner l'insertion professionnelle des jeunes en s'appuyant sur des partenariats avec le monde économique, et des coopérations avec les institutions intermédiaires (Pôle emploi, APEC, AFIJ).

**Actions** du CRIJ (Service JOBS, guide 1<sup>er</sup> emploi et journée événementielle) et valorisation des emplois saisonniers dans l'agriculture, la restauration et l'animation.

#### □ **Mesure 17 : Expérimenter les emplois francs**

**Objectif** : Lutter contre les discriminations avec une aide forfaitaire annuelle pour les entreprises du secteur marchand embauchant un jeune issu d'un quartier prioritaire.

**Actions menées** : Mise en œuvre des emplois francs à Perpignan et Montpellier, dispositif « parrainage ».

## Chantier n°6 : Sécuriser les parcours d'insertion sociale et professionnelle des jeunes

Objectif : Repenser les aides aux étudiants et aux jeunes les plus en difficulté d'insertion

### Déclinaison régionale des mesures du CIJ

6

#### □ **Mesure 18 : Mobiliser la « garantie jeunes »**

**Objectif** : Apporter aux jeunes un accompagnement intensif, des propositions adaptées de formation et d'emploi, ainsi qu'une garantie financière équivalente au RSA.

**Action** : L'Aude, territoire pilote de septembre 2013 à septembre 2014.

#### □ **Mesure 19 : Aller vers une allocation d'études et de formation sous condition de ressources.**

La déclinaison de cette mesure relève du niveau national (en cours d'étude).

## Chantier n°6 : Sécuriser les parcours d'insertion sociale et professionnelle des jeunes

Objectif : Repenser les aides aux étudiants et aux jeunes les plus en difficulté d'insertion

### Déclinaison régionale des mesures du CIJ

7

- ***Mesure 20 : Réduire le taux de rupture de contrats d'apprentissage pour les jeunes les plus fragiles.***

**Objectif** : Accompagner les jeunes les plus fragiles en contrat d'apprentissage pour sécuriser les parcours et anticiper les risques de rupture de contrat notamment chez les moins diplômés, les jeunes ayant un handicap ou habitant un quartier politique de la ville.

**Actions menées** : Guichet unique de l'alternance à Carcassonne et convention régionale entre les représentants des Missions locales et les Chambres consulaires en 2012.

- ***Mesure 21 : Encadrer le recours excessif aux stages et améliorer le statut des stagiaires***

La déclinaison de cette mesure relève du niveau national.

**Actions menées** : Déclinaison notamment du Plan National de Lutte contre le travail illégal sur les emplois de stagiaires.

# .... Autres mesures à forts enjeux pour l'accès à l'emploi des jeunes dans la région

8

## □ **Mesure 13 : Les conditions d'hébergement des jeunes en alternance**

**Objectif** : Amélioration des conditions d'hébergement des jeunes en alternance et augmentation du nombre de places d'hébergement qui leur sont destinées.

**Actions menées** : Prêts locatifs sociaux dans des foyers étudiants, projets émergeant au Programme Investissement d'Avenir pour les jeunes en alternance, mobilisation de logements chez l'habitant en zone rurale dans l'Aude pour les jeunes en alternance et développement et redéploiement (à l'étude) des capacités d'accueil dans les FJT pour mieux répondre aux besoins.

## □ **Les emplois d'avenir**

**Objectif** : Améliorer l'insertion professionnelle et l'accès à la qualification des jeunes peu ou pas qualifiés, confrontés à des difficultés particulières d'accès à l'emploi.

**Actions menées** : 2 657 emplois d'avenir créés en LR au 29/09/13 (sur 4 423 contrats, CDI ou CDD à 3 ans, prévus d'ici fin 2013 avec 30% minimum prévus pour les jeunes résidant en ZUS ou en ZRR).